

Centre Var

ROUGIERS

VAR NANTIN le 30.01.18

Un record de médailles pour les Vignerons de la Sainte-Baume

Lors de leur assemblée générale, jeudi soir, les Vignerons de la Sainte-Baume ont fait état d'un bilan plus que satisfaisant. Dans le rapport du conseil d'administration, le président Jean-Louis Giraud a noté l'affluence exceptionnelle lors de la dégustation du millésime 2016 en mars 2017. L'événement sera renouvelé le 24 mars, à 18 heures, à la salle des fêtes. Avec quarante-sept membres adhérents à la cave coopérative, les Vignerons de la Sainte-Baume ont obtenu un record historique avec six médailles d'or au concours général agricole de Paris. Le vignoble Lamanon et la société Socare font désormais partie des nouveaux adhérents et Axel Toutain, étudiant en



Aucune inquiétude à court ou moyen terme pour les membres adhérents.

(Photo B. G.-C.)

BTS viti-cœnologie, a été embauché à mi-temps. Si un contrôle a permis de s'assurer que la flavescence dorée

n'était pas présente dans les quartiers Grands Pièces, Pétresse et chemin de Nans, le gel et la sécheresse

ont eu une incidence sur le volume des vendanges, puisqu'une légère baisse a été subie malgré les 50 hectares de culture supplémentaire. La récolte 2017 sera vendue rapidement avec des cours en hausse et une augmentation de 20 % des ventes en magasin.

Côté travaux, une réfection de la cour est intervenue et des investissements à hauteur de 300 000 euros sont à prévoir pour le groupe de froid, l'achat d'un chariot élévateur, d'une pompe et la réfection de 5 000 hectolitres de cuves. À l'issue de l'assemblée générale, les propositions d'un nouveau logo pour les étiquettes « vins de restanques Rougières » ont été étudiées.

B. G.-C.